

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Séance du Conseil général du 12 juin 2024

18. Rapport CM en réponse au postulat FOR (C. Nicolet/A. Guillaume) « Amélioration du parcage à St-Joux » (C. Frioud Auchlin)

Introduction

Lors de la séance du Conseil général du 4 octobre 2023, Forum neuvevillois a déposé un postulat demandant une amélioration de l'accessibilité à la zone de St-Joux par une augmentation du nombre de places de parc ainsi qu'une information en temps réel sur les différentes zones de parcage de notre commune.

Développement

Le développement de la zone de St-Joux entraîne avec elle un regain d'intérêt des visiteurs et par conséquent un manque de places chroniques créateur de parkings sauvages gênant l'accès des bordiers à leurs habitations et surtout des problèmes d'accès pour les feux bleus en cas d'accident.

Le Conseil municipal a décidé d'interdire le parcage sur la zone herbeuse à l'est du parking ceci notamment en raison des dégâts causés au terrain en cas de pluie.

En réponse au postulat de l'UDC, d'autres pistes ont été envisagées afin d'augmenter la capacité d'accueil des visiteurs et utilisateurs de St-Joux.

Le Conseil municipal a mené une étude sur le stationnement à La Neuveville. Cette étude propose la mise en place de panneaux à messages variables pour renseigner les automobilistes sur la disponibilité des parkings publics, et notamment sur l'occupation du parking de St-Joux.

Conclusion

Le Conseil municipal a l'intention de développer cette proposition et de la mettre en place.

CONSEIL MUNICIPAL